

Déclaration intersyndicale CDD

Le 8 juin dernier, les directions des laboratoires et des délégations régionales apprenaient par une note d'Antoine Petit, alors encore PDG du CNRS, que de nouvelles restrictions budgétaires allaient les frapper : le recrutement ou prolongement d'agentes et agents sous contrat à durée déterminée allaient être « gelés » au moins jusqu'en septembre. Cette mesure concerne 70% de ces personnels rémunérés sur la masse salariale limitative, et 100% de ceux rémunérés sur ressources propres banalisées. Sous prétexte d'accomplir la « promesse » faite à l'État de réduire ses dépenses à tout prix, le CNRS compromet ainsi des opérations scientifiques en cours ou à venir et le fonctionnement de certains laboratoires et services. Cette annulation aura aussi un coût humain considérable : les équipes s'apprêtaient déjà à recevoir ces futures et futurs collègues, dont certains venaient de l'étranger et devaient de ce fait envisager des démarches en vue de leur installation en France. La vie de ces personnes sera bousculée pour que le CNRS se conforme à l'arbitrage interministériel dont est issu le BR1, budget d'une austérité inédite. Ces mesures sont inacceptables. La recherche a besoin de moyens et de personnels pour poursuivre sa mission. Elle n'est pas une « charge » inutile pour les finances de l'État, mais un investissement utile pour le présent et l'avenir de nos sociétés. Nos collègues contractuelles et contractuels ne doivent pas être des variables d'ajustement, sacrifiés sur l'autel de l'austérité. Les élues et élus au conseil d'administration du CNRS demandent l'annulation de ces mesures iniques.

À cette occasion, nous dénonçons encore une fois vigoureusement la situation budgétaire dangereusement déficitaire du CNRS, catastrophique pour notre organisme mais aussi pour la recherche publique en France. La ponction de 500 millions qu'a subie le CNRS ces deux dernières années a abouti à un déficit structurel de 250 millions par an. Les mesures d'économies successives et le budget rectificatif voté en mars dernier, imposés par le premier ministre, aggravent la situation. La toute dernière mesure austéritaire, le gel des embauches contractuelles, est une énième entrave au bon fonctionnement de la recherche qui n'améliorera en rien la situation budgétaire du CNRS.

Les élues et élus au conseil d'administration du CNRS demandent un budget qui réponde aux besoins du CNRS et de la recherche publique. Nous demandons que l'État respecte ses engagements d'investir 1% du produit intérieur brut dans la recherche publique, que la part du financement par appels à projets se réduise drastiquement et que les dotations pérennes augmentent pour devenir la règle du financement de la recherche. Enfin, nous demandons une revalorisation des rémunérations et des carrières des personnels de la recherche au niveau de ceux des autres ministères de corps comparable.